

**LES CLOCHES DE S<sup>T</sup>BONIFACE.**

*Colligite fragmenta ne pereant.*  
Joan VI. 12

**Voix de l'Eglise.**

**Voix de l'Ecole.**

**Voix de la Colonie**

**et de la Paroisse.**

Rédaction: S'adresser au Directeur, à l'Archevêché de Saint-Boniface  
Administration: Canadian Publishers Ltd., 619, ave. McDermot, Winnipeg  
Publiées à Saint-Boniface, Man.

JOSEPH TURNER, Président

J. R. TURNER, Vice-Président

ALBERT TURNER, Sec.-Trésorier

## The Standard Plumbing and Heating Company, Limited

Ingénieurs pour systèmes de chauffage et de ventilation. Poseurs de plomberies hygiéniques, d'appareils à gaz, de ferblanterie et de feuilles de métal. Prix fournis sur demande.

290-292 Ave Graham, Edifice Columbus, Winnipeg

TELEPHONE 44 906

RESIDENCE 47 890

## The Cusson Lumber Company, Limited

MARCHANDS

*De Toutes Sortes de Matériaux de Construction*

DEPOSITAIRES

Des fameux produits de Peintures, Vernis, etc., marque

Dessinateurs  
et Fabricants

**'Ville Cathédrale'**  
**d'Ameublements d'Eglises**

Coin des Meurons  
& Provencher

Saint-Boniface, Manitoba

## The JOBIN MARRIN CO., Limited

EPICIERS EN GROS SEULEMENT

Correspondance en Français

Marchandises de qualité à prix raisonnable. Agents spéciaux pour le tabac Boisvert et les célèbres biscuits Dufresne, de Joliette. Attention spéciale donnée aux correspondances françaises.

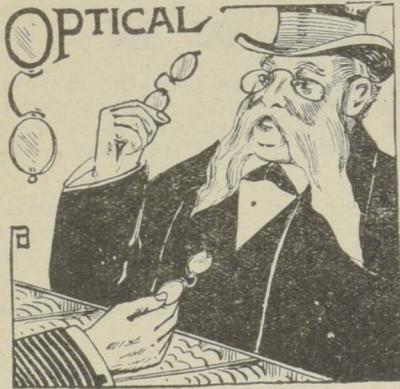
**MAGASIN ET BUREAUX**

158 Est, Rue Market

WINNIPEG

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

# Fowler Optical Co. Ltd.



Télé. : A 6411

Anciennement

Royal Optical Co.

est déménagée à

340, AVE PORTAGE

5 portes à l'ouest de  
chez Eaton

W. R. FOWLER,

Optométriste

## Juniorat de la Sainte - Famille

Saint-Boniface, Man.

COLLEGE APOSTOLIQUE DES MISSION-  
NAIRES OBLATS DE MARIE  
IMMACULEE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

ADRESSEZ-VOUS AU

REV. P. SUPERIEUR

222 Ave. Provencher

Saint-Boniface

VOUS  
TROUVEREZ



AU  
MAGASIN

## ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'oeil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est : "LA BONNE MARCHANDISE A UN PRIX RAISONNABLE".

Poêles, Ustensiles de Cuisine émaillés; Argenterie, Coutellerie; Marchandises de Sport, de Chasse, de Pêche, etc. Equipements de Plombiers et de Charpentiers; Peintures; Huiles, etc.

M. V.-J. GUILBERT se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

TELEPHONE : A4831

ASHDOWN, Coin des rues Main et Banntyne, Winnipeg

## LE CANADA FRANCAIS

Fusion de la Nouvelle-France et du Parler Français. Couronné par l'Académie française

---

REVUE DE L'UNIVERSITE LAVAL

DIRECTEUR : M. L'ABBE ARTHUR ROBERT

UN AN : \$3.00; LE NUMERO : 35 SOUS

ADRESSE : CASIER, 218, UNIVERSITE LAVAL. QUEBEC

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 11 de chaque mois  
à Saint-Boniface, Manitoba.

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. E tats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

SOMMAIRE:—Encyclique de S. S. Pie XI sur la très dure condition du catholicisme au Mexique — Acte de consécration de l'Ouest à Notre-Dame du Cap — Précieux hommage — S. G. Mor Grouard à Lyon — La "catéchistique" au Séminaire — S. Jean de la Croix, docteur de l'Eglise — La question romaine — Incendie de l'école de Fort Totten — Ce que l'Ouest doit à Nicolet — Les missions des Esquimaux et le radio — L'obéissance au Pape — Bibliographie — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

VOL. XXVI

JANVIER 1927

No 1

## ENCYCLIQUE DE S. S. PIE XI SUR LA TRES DURE CONDITION DU CATHOLICISME AU MEXIQUE

*A Nos vénérables Frères, patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires des lieux, en paix et communion avec le Siège Apostolique,*

*PIE XI, PAPE*

*Salut et bénédiction apostolique.*

Au milieu des injustices et des afflictions qui frappent le catholicisme au Mexique, il ne reste plus à espérer ni à attendre de soulagement si ce n'est "d'un secours spécial de la miséricorde divine"; Nous l'avons déclaré, à la fin de l'année dernière, dans Notre allocution aux cardinaux réunis en Consistoire. Conformément à Notre pensée et à Nos désirs plusieurs fois manifestés, vous n'avez point tardé à prier les fidèles confiés à votre sollicitude d'offrir d'instantes supplications au divin Fondateur de l'Eglise, afin d'obtenir de lui le remède à un tel déluge de maux. A un tel déluge de maux, disons-Nous, puisque Nos fils très chers du Mexique ont subi et subissent encore de dures vexations de la part d'autres de Nos enfants, déserteurs de la milice du Christ et ennemis de leur Père commun.

Si, aux premiers temps de l'Eglise et plus tard, les catholiques ont été en butte à de pires atrocités, nulle part et jamais peut-être, au mépris et en violation des droits de Dieu et de l'Eglise, une faible minorité n'a établi, sous le couvert d'une certaine légalité qui veut en excuser l'arbitraire, de si habiles dispositions pour enchaîner absolument la liberté du plus grand nombre, sans égard à l'amitié entre concitoyens, sans tenir compte des gloires ancestrales.

Nous ne voulons pas manquer de vous exprimer à vous et à tous les fidèles le témoignage solennel de Notre reconnaissance pour les prières publiques ou privées, ordonnées et offertes à cette intention. Ces prières, si utilement entreprises, il importe grandement de ne pas les interrompre et même de les continuer avec plus d'ardeur. Il n'est pas, en effet, au pouvoir des mortels de changer l'esprit et le cœur de leurs semblables et de diriger ou d'adapter les temps et les événements au bien de la société humaine; c'est l'oeuvre de la Providence divine qui, seule, peut fixer une limite infranchissable à de pareilles vexations.

**Le Pape veut glorifier devant l'univers catholique l'héroïsme  
des catholiques mexicains**

Qu'il ne vous semble pas, vénérables Frères, avoir ordonné en vain ces supplications au spectacle des dirigeants de la République Mexicaine qui, dans leur haine implacable de la religion, continuent d'imposer avec une sévérité plus tyrannique leurs ordres criminels; sous l'afflux des grâces divines, le clergé et la multitude des catholiques trouvèrent le courage de résister avec patience et donnèrent un magnifique exemple digne d'être glorifié par un document solennel de l'autorité apostolique, à la face de tout l'univers catholique.

Le mois dernier, au jour où Nous avons décerné les honneurs de la béatification à de nombreux martyrs de la Révolution française, Notre pensée s'envolait d'elle-même vers les catholiques mexicains qui ont la même volonté bien décidée de résister patiemment à la haine et à la tyrannie, pour ne pas se réparer de l'unité de l'Eglise et de l'obéissance au Siège Apostolique. O glorieuse et divine Epouse du Christ, au cours des siècles, jamais tes fils ne t'ont manqué, race noble et généreuse, prête à combattre, à souffrir et à mourir pour la sainte liberté de la foi!

**Historique de la persécution**

Il n'est pas nécessaire, Vénérables Frères, de rechercher loin dans l'histoire, les tristesses de l'Eglise mexicaine. Qu'il suffise de rappeler qu'à une époque très récente des révolutions, en réalité fréquentes, ont plusieurs fois tourné en lutte et en persécution contre la religion, surtout en 1914 et en 1915, quand ces hommes, repris par leurs instincts de barbarie, s'attaquèrent au clergé séculier et régulier, aux religieuses, aux lieux et aux objets consacrés au culte, avec une fureur si brutale qu'ils ne reculaient devant aucune injustice, aucune violence, aucune ignominie.

**Renvoi des délégués apostoliques**

Ces événements sont universellement connus, Nous avons à ce sujet élevé des protestations publiques et la presse les a rapportées en détail; aussi, n'est-ce pas le lieu d'exposer longuement

Nos doléances sur le renvoi, en ces dernières années, des Délégués Apostoliques au Mexique, au mépris de toute justice, de toute bonne foi et de toute civilisation, l'un ayant été expulsé du pays, le second s'étant vu refuser le retour, après une brève absence pour raison de santé, un troisième ayant reçu un accueil hostile et l'ordre de se retirer. Dans ces circonstances, sans compter les qualités éminentes de ces personnages pour négocier la paix, tout le monde voit combien leur dignité archiépiscopale a été blessée, ainsi que l'honneur de leur charge, et Nous-même, surtout, dont ils représentaient l'autorité.

#### Les mesures injustes de la Constitution politique de 1917

Ces faits sont douloureux et graves; mais ceux que Nous devons encore signaler, Vénérables Frères, blessent au vif les droits de l'Eglise et nuisent bien plus aux catholiques de cette nation.

Considérons d'abord la loi portée en 1917 sous le nom de Constitution politique des Etats fédérés du Mexique. En ce qui concerne notre sujet, la séparation de l'Eglise et de l'Etat est proclamée; comme dépouillée de toute personnalité, l'Eglise n'a plus de droits, elle ne peut en acquérir à l'avenir; les magistrats ont le pouvoir de s'ingérer dans le culte et la discipline extérieure de l'Eglise. Les ministres sacrés sont mis sur le même rang que les autres citoyens professant les arts libéraux ou exerçant un métier manuel, avec cette différence qu'ils doivent être Mexicains d'origine, qu'ils ne peuvent pas dépasser un certain chiffre, laissé au choix des législateurs de chaque Etat, et, de plus, qu'ils sont privés de leurs droits civils et politiques comme les scélérats et les aliénés. Il est prescrit, en outre, qu'avec une Commission de dix citoyens ils doivent signifier aux magistrats leur entrée en possession d'une église ou leur transfert en un autre lieu. Il leur est interdit de prononcer les vœux de religion, interdit aux Ordres et aux Congrégations religieuses d'exister au Mexique. Il est défendu d'exercer le culte public, si ce n'est à l'intérieur des édifices sacrés et sous la surveillance des dirigeants; les temples eux-mêmes deviennent le domaine de la nation; évêchés, demeures canoniales, Séminaires, maisons religieuses, hospices, Instituts de bienfaisance, tout est ravi à l'Eglise. Celle-ci ne conserve plus rien; tout ce qui lui appartenait au moment où la loi fut portée est attribué à la nation, avec faculté pour quiconque de dénoncer ce que l'Eglise semblait posséder par personne interposée; pour fonder une action, la loi prévoit qu'une simple présomption suffit. Les ministres sacrés sont privés du droit d'héritage, sauf le cas de stricte parenté. Aucun pouvoir n'est reconnu à l'Eglise dans le mariage des chrétiens qui, pour cette raison, n'est jugé valide que si le droit civil le déclare tel. L'enseignement est proclamé libre, mais avec les restrictions sui-

vantes: défense aux prêtres et aux religieuses de diriger des écoles élémentaires, silence absolu sur la religion dans l'enseignement, même privé. Il est décrété que les diplômes d'étude donnés par l'Eglise dans ses écoles n'ont aucune valeur officielle.

Vénérables Frères, les auteurs de cette loi, ainsi que ceux qui l'ont approuvée et sanctionnée, ignoraient que l'Eglise, société parfaite et indépendante, établie par le Christ Rédempteur et Roi des hommes pour le salut de tous, possède de droit divin la pleine liberté d'exercer sa charge — ignorance qui paraît incroyable au XXe siècle après le Christ, dans une nation catholique et chez des hommes baptisés — ou bien ils ont cru dans leur folie orgueilleuse qu'ils pourraient abattre "la maison du Seigneur, cet édifice inébranlable reposant sur le roc", ou bien encore ils brûleraient de l'ardente passion de nuire à l'Eglise par tous les moyens.

#### L'action des évêques

Après la promulgation de cette loi exécrationnelle, les archevêques et évêques mexicains pouvaient-ils garder le silence? Peu après, ils écrivirent une protestation calme et nerveuse; Notre prédécesseur immédiat la ratifia, des évêques de certaines nations y joignirent une adresse collective, et beaucoup d'autres, des déclarations individuelles; Nous-même, Nous l'avons confirmée le 2 février de cette année dans un message de consolation adressé à tout l'épiscopat mexicain. Les évêques espéraient que le conflit s'apaiserait peu à peu et que les dirigeants de la nation apercevraient les dangers et les malheurs immenses dont les articles restrictifs de la liberté religieuse menaçaient la presque totalité du peuple; ils avaient donc confiance que, par amour de la concorde, il ne serait fait aucun ou presque aucun usage de ces articles et que l'on arriverait ainsi à un *modus vivendi* tolérable.

#### La loi Calles de juillet 1926

Malgré les conseils de paix donnés par les pasteurs, malgré la patience sans bornes du clergé et du peuple, il fallut perdre tout espoir de sauvegarder le calme et la paix. La loi promulguée le 2 juillet de cette année par le président de la République ravit à l'Eglise dans ces contrées presque tout vestige de liberté. L'exercice du sacré ministère est empêché à tel point que des peines très sévères le frappent comme s'il s'agissait d'un crime capital. Cet abus scandaleux de l'autorité publique Nous cause une douleur si vive qu'on ne peut se l'imaginer. Tout homme qui vénère comme il le doit Dieu, Notre Créateur et Notre Rédempteur très aimant; tout chrétien qui veut obéir aux commandements de Notre Sainte Mère l'Eglise doit y être considéré comme un criminel, un malfaiteur; il doit être exclu du droit commun, il mérite la prison en compagnie des scélérats. Oh!

comme elle convient à ces législateurs la parole adressée par Notre-Seigneur aux princes des Juifs: *Voici venues votre heure et la puissance des ténèbres.* (Luc, XX, 53.)

L'une de ces lois, toute récente, vient s'ajouter à une autre plus ancienne, bien moins pour l'interpréter comme ils le prétendent, que pour l'aggraver et la rendre bien plus intolérable. Le président de la République et ses ministres pressent à tel point l'exécution de l'une et de l'autre qu'ils ne laissent aucun gouverneur d'Etat, aucun magistrat ni aucun chef militaire s'abstenir de persécuter les catholiques. A la persécution s'ajoute l'insulte: on attaque l'Eglise auprès du peuple par d'innombrables mensonges dans les assemblées publiques, tandis que les moqueries et les injures couvrent la voix des nôtres jaloux de réfuter ces calomnies, ou bien dans les journaux hostiles à la doctrine et à l'action catholique. Au début, les catholiques purent, dans leurs journaux, exposer la vérité, combattre le mensonge et assurer ainsi une certaine défense de l'Eglise; maintenant, ces citoyens au patriotisme ardent n'ont plus le droit d'élever même une vaine plainte en faveur de la foi ancestrale et du culte divin. Mais Nous, dans toute la conscience de Notre charge apostolique, Vénérables Frères, Nous crierons; que l'univers catholique tout entier apprenne de la bouche du Père commun d'une part la tyrannie haineuse de nos ennemis, de l'autre le courage et la constance héroïque des évêques, des prêtres, des familles religieuses et des laïques.

#### **Le Pape dénonce solennellement les injustices et les atrocités**

Prêtres et religieux d'origine étrangère sont expulsés; les écoles qui donnaient l'instruction chrétienne aux enfants, fermées parce qu'elles portent un nom religieux ou possèdent une image ou une statue sainte; on ferme aussi en masse séminaires, écoles, hôpitaux, couvents et annexes des églises. Dans presque toutes les villes ou Etats, on fixe et réduit au minimum le nombre des prêtres chargés du ministère sacré, et encore ne pourront-ils remplir leurs fonctions que s'ils sont inscrits près de l'autorité civile ou en reçoivent la permission. En certains Etats on impose à l'exercice du ministère des conditions qui feraient rire, si la question n'était si douloureuse: obligation pour le prêtre d'avoir tel âge, mariage dit civil, baptême uniquement dans l'eau courante. Dans l'un des Etats de la Confédération il a été décidé que, sur son territoire, il n'y aurait pas plus d'un évêque, et Nous savons que pour ce motif deux évêques durent quitter leur diocèse pour l'exil. Contraints à cet acte par les circonstances, plusieurs évêques se sont éloignés de leur siège épiscopal; d'autres sont déférés aux tribunaux; plusieurs arrêtés, et ceux qui restent, menacés de l'être. Tous les Mexicains qui se dévouent à l'éducation des enfants et de la jeunesse ou qui exercent une charge pu-

blique ont été requis de répondre s'ils étaient aux côtés du président de la République et s'ils approuvaient la guerre menée contre la religion catholique; pour ne pas subir de révocation, ils furent contraints de prendre part avec les soldats et les ouvriers à un cortège ordonné par la Fédération socialiste appelée Section ouvrière du Mexique; cette manifestation qui se déroula le même jour à Mexico et dans les autres villes et que marquèrent des harangues impies adressées au peuple avait pour but de charger l'Eglise d'outrage et d'offrir au président et à son oeuvre les applaudissements et les ovations des manifestants. L'arbitraire et la cruauté de nos ennemis ne s'arrêta pas là. Les personnes, hommes et femmes, qui prirent la défense de la religion et de l'Eglise de vive voix ou en distribuant des tracts et journaux, furent appelées en justice et jetées en prison. En prison aussi des Chapitres entiers de chanoines, parmi lesquels des vieillards et des infirmes portés sur une civière; aux carrefours et sur les places publiques, devant les églises, des prêtres et des fidèles tombèrent, cruellement assassinés. Plaise à Dieu que les auteurs de tels crimes viennent enfin à résipiscence et recourent dans les larmes de la pénitence à la miséricorde divine: c'est cette vengeance si noble, Nous en sommes persuadé, que Nos fils injustement massacrés demandent à Dieu pour leurs assassins.

#### Un exemple magnifique

Il convient maintenant, Vénérables Frères, de vous exposer brièvement comment évêques, prêtres et fidèles du Mexique résistèrent aux persécuteurs, leur opposant un rempart qui défendit Israël et se tenant fermes dans la lutte. (Ezech., XIII, 5.)

#### La conduite conciliante et énergique de l'épiscopat

Tous les évêques du Mexique, d'un commun accord — il n'y avait pas à en douter, — tentèrent tout ce qui était en leur pouvoir pour sauvegarder la liberté et la dignité de l'Eglise. Ils adressèrent d'abord au pays une lettre commune; ils y démontrèrent sans peine que le clergé avait toujours conservé une attitude de calme, de prudence et de patience devant les chefs de la République et qu'il avait toléré peut-être même à l'excès des lois moins équitables; ils y exposaient la doctrine sur la constitution divine de l'Eglise et avertissaient les fidèles de persévérer dans la religion catholique de manière "à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes" (Actes, V, 29), chaque fois que les autorités enjoindraient l'observation des lois contraires à la notion et au nom même de la loi, ainsi qu'à la constitution et à la vie de l'Eglise.

Quand le président de la République promulgua la loi néfaste, une nouvelle lettre commune de protestation déclara ceci: accepter cette loi, c'était asservir l'Eglise, c'était la livrer en esclave à des gouvernants qui, d'ailleurs, poursuivraient malgré

tout leur entreprise; il était préférable de s'abstenir des fonctions publiques du saint ministère; le culte divin, qui ne peut s'accomplir sans le secours des prêtres, serait donc complètement interrompu dans toutes les églises de leurs diocèses le dernier jour de juillet, date à laquelle la loi entra en vigueur.

Comme les gouvernants avaient prescrit de confier partout les monuments sacrés à la garde de laïques choisis par les chefs de la municipalité et de ne les livrer à aucun prix aux personnes nommées ou désignées par les évêques ou les prêtres, la propriété de ces biens étant transférée des ecclésiastiques aux autorités civiles, les évêques interdirent presque partout aux fidèles d'accepter leur élection éventuelle de la part des pouvoirs civils et de pénétrer dans les églises qui auraient cessé d'être au pouvoir de l'Eglise; en d'autres régions, vu les circonstances particulières, des décisions différentes intervinrent.

Ne croyez pas cependant, Vénérables Frères, que les évêques du Mexique aient laissé échapper la moindre occasion favorable, de calmer les esprits et de ramener la paix, quelque doute ou plutôt quelque désespoir qu'ils eussent touchant le résultat. En effet, les évêques réunis à Mexico et parlant comme par procuration au nom de leurs collègues, adressèrent au président de la République une lettre toute de courtoisie et de respect, en faveur de l'évêque de Huejutla indignement conduit en prison dans la ville de Pachuca par un fort détachement de soldats; il n'est pas moins certain qu'ils reçurent une réponse inspirée par la colère et la haine.

Des personnages éminents intervinrent spontanément dans un désir de paix, pour ménager une conversation entre le président, l'archevêque de Morelia et l'évêque de Tabasco: des deux côtés, on discuta très longuement de ces graves questions, mais sans le moindre succès.

Les évêques étudièrent ensuite la question de savoir s'ils demanderaient à la Chambre l'abrogation des lois contraires aux droits de l'Eglise ou s'ils continueraient comme auparavant la résistance patiente ou passive; pour plus d'une raison, il leur semblait inutile de proposer une pareille demande. Toutefois, ils présentèrent une pétition sagement formulée par d'excellents juriconsultes catholiques et pesée avec soin; cette pétition épiscopale, reçue, par les soins de la Ligue pour la défense de la liberté religieuse dont Nous parlerons bientôt, la signature d'une multitude de catholiques de l'un ou de l'autre sexe. Ce qu'il en adviendrait, les évêques l'avaient bien prévu: l'Assemblée nationale rejeta, à l'unanimité moins une voix, la pétition qui lui était présentée, prétextant la raison suivante que les évêques sont privés de toute personnalité juridique, qu'ils avaient fait appel au Souverain Pontife et qu'ils ne voulaient pas reconnaître les

lois de leur pays. Que restait-il aux évêques, sinon de décider que rien ne changerait dans leur conduite ni dans celle des prêtres jusqu'au jour où les lois injustes seraient abolies? Les chefs de la Fédération mexicaine auront beau abuser de leur pouvoir et de l'admirable patience des citoyens, menacer peuple et clergé, comment vaincre des hommes prêts à supporter tous les tourments plutôt que de signer un accord qui offenserait la cause de la liberté catholique?

#### La glorieuse attitude des prêtres

A travers les douloureuses vicissitudes du conflit, les prêtres ont du reste imité la merveilleuse constance des évêques et l'ont reproduite en leur personne; leurs magnifiques exemples de vertu Nous ont vivement consolé; devant l'univers catholique entier, Nous les faisons connaître et les glorifions, car "ils en sont dignes." (Apoc. III, 15.)

Bien que tous les moyens aient été employés au Mexique pour séparer le clergé et le peuple de la hiérarchie sacrée et du Siège Apostolique et que les efforts comme les persécutions de Nos ennemis aient eu ce but principal, les quelque quatre mille prêtres qui forment le clergé n'ont eu qu'à déplorer une ou deux malheureuses défections; quand Nous songeons à cette constance unanime, il n'est pas d'espoir que ne Nous permette le clergé mexicain. Ces ministres sacrés maintiennent entre eux une étroite union, ils obéissent avec un affectueux respect aux ordres de leurs évêques, bien que cela entraîne le plus souvent de graves difficultés; ils vivent de leur saint ministère; privés de ressources et l'Eglise n'ayant plus de quoi subvenir à leurs besoins, ils acceptent courageusement la pauvreté et le dénuement; ils veillent de toutes leurs forces aux nécessités spirituelles des fidèles, ils alimentent et excitent autour d'eux la ferveur de la dévotion; par leurs exemples, leurs conseils et leurs exhortations, ils élèvent l'esprit de leur peuple et encouragent les âmes à persévérer dans la résistance passive. Quoi d'étonnant que la colère et la rage des ennemis se soient d'abord et surtout tournées contre les prêtres? Ces derniers n'hésitèrent pas, quand il le fallut, à affronter avec courage et sérénité la prison et la mort elle-même.

Des informations récentes ont appris des faits qui outrepassent même les lois injustes rappelées plus haut et qui atteignent le comble de l'impiété: quand les prêtres célèbrent chez eux ou dans la maison des fidèles, on les assaille à l'improviste, on outrage odieusement la sainte Eucharistie et les ministres sacrés sont menés en prison.

#### L'organisation catholique

Nous ne saurions jamais assez louer le courage des fidèles mexicains qui ont bien saisi l'importance primordiale qu'il y a

pour cette nation catholique de ne pas dépendre de l'arbitraire et de l'audace d'un petit nombre dans les questions les plus saintes et les plus graves, telles que le culte de Dieu, la liberté de l'Eglise et le salut éternel des âmes, et de se diriger un jour enfin, par la grâce de Dieu, d'après des lois justes, en harmonie avec le droit naturel, divin et ecclésiastique.

Nous attribuons une louange toute particulière aux associations catholiques qui, dans le danger actuel, forment autour du clergé comme une armée de défense. Leurs membres ne se contentent pas de pourvoir selon leurs moyens à la nourriture et à l'entretien des prêtres; ils veillent sur les monuments sacrés, enseignent la doctrine chrétienne aux enfants, et, comme des sentinelles, avertissent les prêtres de manière que nul fidèle ne soit privé de leur assistance. C'est là le rôle de toutes les associations; mais Nous voulons toucher un mot des principales afin qu'elles sachent, chacune en particulier, que le Vicaire de Jésus-Christ les loue et les approuve vivement. Tout d'abord la Société des Chevaliers de Colomb, qui s'étend sur tout le pays et se compose heureusement d'hommes actifs, laborieux, que recommandent hautement leur pratique des affaires, la profession déclarée de leur foi et leur zèle pour le bien de l'Eglise; elle comprend surtout deux oeuvres, les plus opportunes au temps présent: d'abord, une association nationale des chefs de famille qui ont pour programme l'éducation catholique de leurs enfants, la revendication du droit naturel qu'ont les parents chrétiens d'élever librement leurs enfants et, si ces derniers fréquentent les écoles publiques, de leur donner l'enseignement sûr et complet de la doctrine catholique; ensuite, la Ligue pour la défense de la liberté religieuse, fondée à l'heure où il apparut nettement que de grands malheurs menaçaient le catholicisme. Les membres de cette Ligue, qui est répandue à travers tout le pays, travaillent avec persévérance et concorde à organiser tous les catholiques comme en une seule armée fortement encadrée et à l'opposer aux adversaires. Comme les Chevaliers de Colomb, deux autres associations ont bien mérité de l'Eglise et de leur patrie; elles ont pour but particulier l'action sociale catholique: ce sont l'Association catholique de la jeunesse mexicaine et l'Union ou Fédération catholique des femmes mexicaines. En dehors de leur programme particulier, l'une et l'autre secondent et font exécuter partout les initiatives de la Ligue pour la défense de la liberté religieuse. Pour ne pas entrer dans le détail, il Nous plaît, Vénérables Frères, de relever un seul fait: ligueurs et ligueuses de ces Associations connaissent tous si peu la crainte qu'ils cherchent le danger au lieu de le fuir, et qu'ils se réjouissent quand il leur arrive de souffrir des cruautés de l'ennemi. Magnifique spectacle donné au monde, aux anges et aux hommes; gestes dignes d'une louange éternelle!

### Héroïsme et martyre des fidèles

Nous y avons déjà fait allusion : nombreux sont les Chevaliers de Colomb, les chefs de la Ligue, les femmes et les jeunes gens qui furent jetés dans les fers, conduits sous escorte à travers les rues, enfermés dans des prisons infectes, maltraités, frappés de peines et d'amendes. Bien plus, Vénérables Frères, plusieurs de ces adolescents et de ces jeunes gens — Nous pouvons à peine en contenir Nos larmes, — tenant en main leur chapelet et acclamant le Christ-Roi, acceptèrent courageusement la mort; des vierges saintes jetées en prison ont subi d'ignobles outrages et l'on publia volontairement ces horreurs pour détourner les autres de leur devoir.

### Confiance en Dieu qui veille sur son Eglise

Quand le Dieu très bon mettra-t-il une mesure et un terme à ces calamités? nul ne peut le soupçonner ni le prévoir, Vénérables Frères; Nous savons seulement qu'un jour enfin l'Eglise du Mexique verra se calmer ce déchaînement de haines; en effet, comme l'enseignent les oracles divins, "il n'y a pas de sagesse, il n'y a pas de prudence, il n'y a pas d'habileté contre le Seigneur" (Prov., XXI, 30) et contre l'Epouse immaculée du Christ "les portes de l'enfer ne prévaudront point." (Matth., XVI, 18.)

Née pour l'immortalité, que fit l'Eglise, depuis le jour de la Pentecôte où, enrichie des lumières et des dons du Saint-Esprit, elle quitta la retraite du Cénacle pour venir au plein jour dans l'assemblée des humains, que fit-elle, au cours de vingt siècles et à travers toutes les nations, sinon "passer en faisant le bien" (Act., X, 38) à l'exemple de son Fondateur? Ces bienfaits de tout genre devaient lui attirer un amour universel; c'est le contraire qui arriva, d'ailleurs selon ce que le divin Maître avait lui-même clairement prédit. (Matth., X, 17-25.) Aussi la barque de Pierre a-t-elle tantôt avancé sous le souffle de vents favorables, laissant derrière elle un sillage de gloire et d'admiration; tantôt elle a semblé engloutie par les flots et presque submergée; mais n'a-t-elle pas au gouvernail le divin Nôcher, qui, au moment opportun, calmera la colère des vents et des flots? Ces tribulations qui torturent les catholiques, le Christ qui seul a tout pouvoir les fait servir au bien de l'Eglise: "C'est le propre de l'Eglise, au témoignage de saint Hilaire, de vaincre par ses blessures, de briller devant les esprits sous les attaques, de conquérir au milieu des abandons." (S. Hilaire de Poitiers, De Trinitate, livre VII, 4, Patrol. Lat., X, 202.)

### Ingratitude des chefs mexicains envers l'Eglise qui civilisa ce pays

Si tous les persécuteurs qui, dans tout le Mexique, sévissent contre leurs frères et concitoyens coupables de nul autre crime que d'observer les lois divines, repassaient attentivement et sans

préjugés l'histoire de leur patrie, ils ne pourraient s'empêcher de reconnaître et de proclamer que tout ce qu'il existe dans leur pays de civilisation, de beau, de bien il le doit sans aucun doute à l'Église. Nul ne l'ignore, dès l'établissement en ce pays d'une société de chrétiens, prêtres et religieux, ces hommes que l'on traite maintenant avec tant d'ingratitude et de dureté surmontèrent toutes les difficultés que leur créaient d'une part les colons assoiffés d'or, de l'autre les indigènes encore sauvages, et ils consacrèrent tous leurs efforts à multiplier sur cet immense territoire avec la splendeur du culte divin les bienfaits de la foi catholiques, les oeuvres et les institutions de charité, les écoles et les collèges pour y former les habitants aux sciences sacrées et profanes, aux arts libéraux et aux métiers manuels.

#### Invocation finale à Notre-Dame de Guadeloupe

Il Nous reste, Vénérables Frères, à implorer avec supplication Notre-Dame de Guadeloupe, la céleste patronne de la nation mexicaine, la priant d'oublier les injures qui l'atteignent elle aussi, et de rendre, par son intercession, les bienfaits de la paix et de la concorde à son peuple; si, au contraire, par un secret dessein de Dieu, ce jour tant désiré était encore loin, de remplir de toutes les consolations l'âme des fidèles mexicains et de l'affermir dans la lutte pour la liberté religieuse.

Comme gage des grâces divines et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout coeur, Vénérables Frères, surtout à ceux qui dirigent les diocèses du Mexique, ainsi qu'à tout votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome près Saint Pierre, le 18 novembre de l'année 1926, de Notre pontificat la cinquième.

PIUS PP. XI.



### ACTE DE CONSECRATION A N.-D. DU CAP

A L'OCCASION DU PELERINAGE DE LA "SURVIVANCE FRANCAISE"

O Notre-Dame du Cap, c'est avec la joie la plus vive que nous, Canadiens-Français des Provinces de l'Ouest, venons, en ce jour, vous saluer et proclamer vos grandeurs.

Daïgnez agréer nos faibles hommages et écouter favorablement nos ardentès supplications.

Agenouillés dans votre Sanctuaire de prédilection, au nom de tous nos parents et de nos compatriotes, nous sentons le besoin de venir vous remercier solennellement de votre constante protection et de votre sollicitude maternelle.

Reine du Très Saint Rosaire, nous nous consacrons à vous pour toujours avec nos familles et nos propriétés.

Protégez notre clergé, veillez sur nos paroisses et accordez-leur un développement sûr et rapide.

Bénissez surtout nos écoles, nos collèges et nos couvents. On les menace, gardez-les. On veut les détruire, défendez-les. Bénissez-les. Bénissez les instituteurs et les institutrices, religieux et laïques, qui se dévouent si généreusement à la sainte cause de l'éducation. Inspirez à tous nos compatriotes canadiens-français l'intelligence de leurs devoirs relatifs à l'éducation religieuse et nationale de leurs enfants.

Guidez les têtes dirigeantes de nos diverses Associations d'Éducation canadiennes-françaises dans leur noble tâche de nous conserver nos droits et nos privilèges.

Daignez, ô Marie, accepter nos journaux et nos revues comme votre bien et votre propriété. Défendez-les, protégez-les. Bénissez, ô bonne Mère, leurs directeurs, leurs collaborateurs, leurs lecteurs, et tous ceux et celles qui se dévouent d'une manière quelconque à nos oeuvres de presse. Faites que ces journaux restent toujours vraiment catholiques pour la gloire de Dieu et de l'Église.

O Notre-Dame du Cap, notre douce Reine, vous voyez nos besoins à tous: ayez pitié de nous, prenez-nous sous votre protection toute-puissante. Nous vous promettons, en retour d'être fidèles à suivre vos leçons et vos exemples, d'aimer Jésus, votre divin Fils, de le faire régner sur nous, sur nos familles, sur nos sociétés nationales. Puisse votre bienveillance être si efficace et si visible qu'elle vous fasse bientôt décerner le titre de "Reine du Canada", et que vous voyiez un jour en pèlerinage de reconnaissance tout l'Ouest français venant déposer à vos pieds un ex-voto, qui redira à tous les âges la puissance de votre intercession.

O Notre-Dame du Cap, bénissez-nous, protégez-nous, assurez-nous notre "Survivance" religieuse et nationale!

Ainsi soit-il!



## PRÉCIEUX HOMMAGE

*Au cours de l'automne dernier la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée a tenu à Rome les solennelles assises d'un Chapitre général. Ses soixante-cinq membres, dont sept archevêques et évêques, venus des cinq parties du monde, avant de quitter la Ville éternelle, ont obtenu la faveur d'une audience pontificale. Sa Sainteté Pie XI a daigné leur adresser les paroles élogieuses suivantes:*

Voilà, certes, une audience belle entre les plus belles, touchante entre les plus touchantes, non seulement parce que Nous voyons réunis autour de Nous de bons Fils de Marie, d'excellents religieux que Nous venons de bénir l'un après l'autre; non seulement parce que vous représentez d'une façon si réelle l'univer-

salité du monde catholique (car elle est catholique, au vrai sens du mot, cette réunion capitulaire), mais aussi parce que vous êtes la représentation parfaite et complète d'une Famille religieuse si belle, si méritante, et, Nous pouvons le dire: si glorieuse: la *Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*.

Nous ne pouvons voir, chers Fils, devant Nous, un tel nombre de missionnaires et d'une telle valeur sans penser à tous les Oblats de toutes les parties du globe et à tout ce que les Oblats ont fait dans le monde des missions. Nous le savons, Nous savons très bien ce que les Oblats ont réalisé dans l'Extrême-Nord du Canada, dans le Sud-Afrique et sous l'Equateur. Partout *ils sont là*, partout où il y a quelque chose d'exceptionnel, dans le danger, la fatigue, l'inclémence du climat, le sacrifice. Il sont là les premiers toujours. Nous savons que les Oblats se sont fait cette spécialité aussi glorieuse que difficile.

C'est vraiment avec une paternelle complaisance et une paternelle fierté que Nous voyons représentée devant Nous toute votre Famille religieuse. C'est pour Nous une profonde consolation; c'est aussi la vôtre, votre plus belle récompense dès à présent, avant que le bon Dieu vous récompense, comme Marie et Jésus le doivent à leurs enfants de prédilection, les Oblats de Marie Immaculée.

Chers Fils, c'est dans ces sentiments, le regard fixé sur vos oeuvres et les fruits de votre apostolat, que Nous vous saluons et vous souhaitons la bienvenue de tout Notre coeur, dans la Ville éternelle où vous avez voulu accomplir vos travaux près du Père commun des Fidèles.

C'est dans ces sentiments que Nous vous donnons la Bénédiction apostolique. C'est de tout coeur que Nous la donnons à chacun de vous, à toute les personnes qui vous sont chères, à vos parents, aux amis que vous avez revus et que vous allez peut-être revoir encore avant votre retour dans les missions; Nous la donnons surtout à votre Famille religieuse: qu'elle descende sur vos oeuvres et vos collaborateurs dans ces oeuvres, sur vos bienfaiteurs et sur toutes les âmes qui bénéficient de vos sacrifices, de vos peines, sur toutes les personnes que vous désirez voir bénir avec vous. Cette Bénédiction, non seulement Nous vous permettons, mais Nous vous donnons mission de la leur porter en Notre Nom.



— "L'Almanach de la Langue française", publié par la Librairie d'Action française, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, est fort intéressant; il contient une série d'études sur des sujets variés, études documentées, élégamment écrites et d'inspiration originale. Prix: 25 sous.

## S. G. MGR GROUARD A LYON

Quinze jours après son énergique déclaration sur la liberté d'enseignement pour les religieux, lisons-nous dans la *Revue Apostolique* de Lyon, S. E. le Cardinal Maurin présidait une réunion qui comptait près de 3 000 hommes et devant lesquels le P. Doncoeur, S. J., exalta, au milieu des applaudissements les plus enthousiastes, le courage que tout chrétien doit avoir pour user de sa liberté, et d'abord en faveur de ses enfants qu'il a le droit et le devoir de faire élever chrétiennement.

A la fin de la séance, l'enthousiasme fut à son comble quand, sur l'invitation de S. E. le cardinal Maurin, on vit Mgr Grouard, qui avait tenu à assister à cette réunion, se lever, majestueux avec sa grande barbe blanche et ses 66 ans d'apostolat dans les Glaces.... Silence, il va parler.... L'évêque octogénaire, faisant appel à ses souvenirs, nous reporte à une date mémorable de l'histoire de son Vicariat de l'Athabaska. Ses Indiens étaient réunis en séance plénière que présidaient des Représentants du Gouvernement Canadien. Il s'agissait de les constituer en société régulière, soumis à des lois, possédant des écoles où des maîtres leur seront envoyés pour instruire leurs enfants.

Aussitôt un des délégués indiens prend la parole :

—Nous aussi, nous désirons que nos enfants soient instruits, *encore faut-il savoir quel genre d'instituteur le Gouvernement veut nous donner.* Pretend-il nous imposer ceux qui lui plaisent ou bien voudra-t-il tenir compte de nos sentiments?

Des prêtres catholiques et des ministres protestants sont là... Le Chef de la Délégation canadienne se lève à son tour :

—Je vois ici, dit-il, des missionnaires représentant des Eglises différentes. Eh bien, je suis autorisé à vous dire que *le Gouvernement vous donnera des maîtres d'école de la religion à laquelle vous appartenez.*

Joie des Sauvages, qui tous tendent la main vers le missionnaire:—Père, c'est toi que nous choisissons pour notre maître.

Alors Mgr Grouard regarda son auditoire qui vit en France, dans sa chère France qu'il fait aimer au loin, et s'écria tout vibrant d'indignation :

—*Vous Français, vous n'êtes pas des Sauvages! Vive la France!...*

Ce fut un tonnerre d'applaudissements.

Son Eminence le Cardinal embrassa le vieil évêque et le pria de le bénir lui et toute l'assistance. Mais Mgr Grouard protesta, se jeta à genoux.

—Eminence, c'est à vous de nous bénir.

Contraint par Son Eminence à se relever, Mgr Grouard, avec émotion, bénit toute l'assistance et S. E. le Cardinal à genoux.

Précieuse bénédiction et splendide réunion dont tous garderont à jamais le souvenir!

\* \* \*

L'espérance que nous avons de recevoir à Lyon la visite de Mgr Grouard s'est réalisée et nous sommes très reconnaissants à Sa Grandeur des cinq jours qu'elle nous a accordés, bien que son départ de France soit très proche.

Pendant ces cinq jours, Mgr Grouard, malgré son grand âge, n'a écouté aucune fatigue, avec son sourire toujours si aimable a répondu à toutes les invitations, a donné de nombreuses conférences, en particulier le Sermon de la Propagation de la Foi, le 3 décembre, jour de sa fête patronale.

Les applaudissements si enthousiastes qui ont accueilli partout Mgr Grouard disent la joie qu'ont eue les Lyonnais de voir, d'entendre, d'admirer le Vétéran des Missions aux exploits si héroïques pendant ses 66 ans d'apostolat au milieu des neiges.

Nous devons un merci tout spécial à S. E. le Cardinal Maurin qui a été si bon, si plein de délicates attentions pour notre vénérable évêque octogénaire.

Mgr Grouard s'embarquera le 22 décembre pour ses Missions de l'Athabaska. Que la bonne Mère prenne soin de lui pendant son long voyage et que Dieu lui accorde beaucoup d'années, comme le désirent tous les chrétiens de son Vicariat. *Ad multos annos!*

**Note des "Cloches":**—Cédant aux instances pressantes qui lui ont été faites, S. G. Mgr Grouard a prolongé son séjour en France pour continuer à y donner des conférences.



## LA "CATECHISTIQUE" AU SEMINAIRE

Sur cet important sujet de formation pastorale, les *Acta Apostolicae Sedis* de novembre ont publié une lettre de la Sacrée Congrégation des Séminaires, en date du 8 septembre 1926, adressée à tous les Ordinaires. Après avoir rappelé que, pour l'établissement du règne de Jésus-Christ, rien n'est plus indispensable au clergé que cette vertu et cette science éminentes, qui s'acquièrent au Séminaire, étant donné que le principal devoir de tout prêtre est d'enseigner (can. 1 329-33), cette Lettre attire l'attention des évêques sur la méthode d'enseignement de la doctrine chrétienne, *super rationem seu methodum christianae doctrinae tradendae*.

Le canon 1 365, par. 3, du Code de droit canonique prescrit déjà qu'à côté de la théologie pastorale *soient institués des exercices pratiques sur la façon d'enseigner le catéchisme aux enfants et à toutes autres personnes*. L'accommodation de ces hautes vérités à l'esprit des simples et des ignorants est chose aussi

ardue que nécessaire, exigeant une préparation et un labeur, dont c'est précisément le rôle du Séminaire de les mener à bonne fin. Cependant, la simple étude de la théologie n'y suffirait pas; il faut, en outre, ajouter cette "didascalie" ou méthode d'enseignement des vérités chrétiennes, tant par des leçons et cours spéciaux que par des exercices pratiques.

La Sacrée Congrégation des Séminaires mande aux évêques de charger les professeurs de théologie pastorale d'un cours de "catéchistique" et d'entraîner leurs séminaristes à l'enseignement du catéchisme dans les églises ou, si la prudence l'exigeait encore, au Séminaire.

Loin de consacrer la méthode de formation cléricale toute spéculative, en champ clos, la discipline actuelle de l'Eglise incline donc vers une conception plus hardie, faisant aussi du Séminaire une école pratique. C'est la ligne qu'avaient suivie déjà plusieurs Séminaires de France, où les diacres, au cours de la dernière année, vont faire chaque dimanche, en paroisse, l'apprentissage du ministère catéchistique.



## S. JEAN DE LA CROIX, DOCTEUR DE L'EGLISE

Le numéro de novembre des *Ephemerides Liturgicae* a publié la note suivante: "Par la constitution de S. S. Pie XI, en date du 24 août 1926, S. Jean de la Croix est constitué et déclaré docteur de l'Eglise universelle. Dans ce document il n'est rien statué au sujet de l'office divin et de la messe. C'est pourquoi, jusqu'à ce que le Saint-Siège ait fait connaître les variations à faire au Bréviaire et au Missel romain touchant l'office et la messe de saint Jean de la Croix, on ne doit rien innover."



## LA QUESTION ROMAINE

IMPORTANTE NOTE DE L'OSSERVATORE ROMANO

Des études et des discussions sur ce qu'on appelle la "question romaine" ont eu, en ces derniers temps, un renouveau qui mérite d'être noté. Il révèle tout au moins que l'on prend davantage conscience de la réalité et de l'importance d'un problème que, il y a quelques années à peine, le libéralisme affectait de regarder comme résolu pour toujours.

Ce n'est pas ici le cas d'examiner à fond les opinions variées, les diverses propositions, les multiples points de vue qui se sont fait jour en des articles de journaux, des travaux de revue et des opuscules. Nous nous contenterons seulement d'observer que la situation créée au Saint-Siège depuis cinquante-six ans reste toujours substantiellement la même.

Ainsi, par exemple, sans répéter les raisons fondamentales de principe et de droit qui furent toujours affirmées contre la loi des garanties, il reste le fait que le Souverain Pontife a seulement l'usage des palais apostoliques, aggravé de la *garde*, c'est-à-dire de la responsabilité, des trésors artistiques et scientifiques qui s'y conservent.

En sorte que le Vicaire de Jésus-Christ, le chef auguste d'une société divine, parfaite par conséquent, et souveraine, qui compte depuis vingt siècles des centaines de millions de sujets spirituels dans le monde entier, *n'a pas même la propriété de sa propre demeure*, où il reçoit cependant et où il a pour hôtes des représentants de tous les Etats, des pèlerins de tous les peuples, aux yeux desquels, juridiquement, il apparaît comme un "toléré", dans la Rome de Pierre.

Qu'il suffise de rappeler que les privilèges et les immunités qui lui sont "concedés", sont au-dessous de ceux mêmes que possèdent les membres du corps diplomatique accrédités près de lui; chacun desquels, vivant et agissant d'ailleurs sous l'égide du droit international, est — ou du moins il peut l'être s'il le veut — maître dans sa propre maison.

C'est là un fait indéniable; il ne représente qu'une particularité à peine dans tout l'ensemble d'une situation insupportable; mais il en fait voir, avec une éloquence caractéristique qui est accessible à tous, l'intolérabilité non seulement juridique, mais pratique, devant le bon sens moral et politique de toute conscience droite.

Nous nous bornons à demander que l'on médite, objectivement et honnêtement ces considérations obviées. Car nous sommes certains qu'on en devra conclure, que l'actuel état de la question ne peut répondre au droit et à la dignité de l'indépendance réelle et évidente qui est inhérente à l'universelle mission spirituelle du Souverain Pontife.



## INCENDIE DE L'ÉCOLE INDIENNE DE FORT TOTTEN

Dans la nuit du 18 au 19 décembre l'école indienne de Fort Totten, au Dakota Nord, et la chapelle de la mission ont été détruits par une incendie. Cette mission relève de la province des Soeurs Grises de Saint-Boniface, qui s'y dévouent, de concert avec les Pères Bénédictins, à l'éducation des enfants sauvages depuis 52 ans.

Les bonnes Soeurs ont réussi à sauver tous leurs enfants au péril de leur vie. La Rde Soeur St-Alfred, née Marguerite Hogan, supérieure, qui avait dit qu'elle offrait sa vie pour sauver

celle des Soeurs et des enfants, a été victime de son dévouement. Comme elle entra dans une salle pour s'assurer s'il n'y avait pas encore quelqu'un à sauver, en particulier une Soeur dont elle était inquiète, elle tomba asphyxiée. On la transporta au dehors, mais elle mourut des suites de l'asphyxie le lundi après-midi, 20 décembre. Son corps fut ramené à Saint-Boniface. S. G. Mgr l'Archevêque chanta son service à l'Hospice Taché le 21. Elle était âgée de 63 ans, dont elle avait passé 41 ans dans la communauté. Elle avait été de longues années supérieure à l'école indienne de Lebrét, Sask., et était depuis quatre ans supérieure à Fort Totten.



## CE QUE L'OUEST DOIT A NICOLET

ALLOCUTION DE S. G. MGR BRUNAUT, EVEQUE DE NICOLET  
AUX MEMBRES DE LA SURVIVANCE FRANCAISE

Quand un peuple parle de sa survivance, c'est sans doute que sa vie a été en question. Derrière ce mot, on devine une tragédie. Vous êtes vous-mêmes au coeur du drame. Minorité dans chacune de vos provinces de l'Ouest, il vous arrive de vous demander où porter l'effort essentiel, afin que vos fils vous ressemblent dans leur âme. Et c'est pour trouver une réponse de plus à ces questions angoissantes pour vos chers enfants, que vous venez demander au vieux foyer du Canada français le secret de sa propre durée.

### La première survivance

Car la question de notre survivance s'est aussi posée pendant longtemps. Songez seulement à ce fait. Il y a eu un temps où nous étions moins nombreux dans le Bas-Canada que vous ne l'êtes devant la majorité anglo-saxonne ou cosmopolite de votre immense Ouest. Un jour — c'était en 1789, — un magistrat anglais, émissaire du gouverneur, des universités d'Angleterre et des marchands loyalistes établis dans notre province, se présente devant Mgr Hubert, évêque de Québec.

Vous êtes pauvres, lui dit-il en substance, laissez-nous donc vous organiser tout un système scolaire, depuis la petite école jusqu'à l'université. Il ne vous en coûtera rien, et votre peuple grandira dans l'instruction que nous lui dispenserons.

Mgr Hubert écoutait attentivement ces propos. — Et quel sera le caractère de l'éducation que l'on donnera aux enfants de notre peuple? demanda-t-il. — Oh! une éducation qui en fera des hommes sans préjugés, reprit le juge. — Et qu'est-ce qu'un homme sans préjugés?... Si je comprends bien, ce seront des gens qui ne tiendront ni à leur origine ni à leur religion.... Tenez, nous sommes pauvres: en attendant que nous puissions créer

tous les organismes d'un enseignement approprié aux besoins de la nation canadienne-française, nous verrons au plus pressant. Je dois vous déclarer que nous refusons vos bienveillantes avances.

L'évêque de Québec joignit à cette réponse un mémoire qui donna le coup de mort au vaste projet. Le jour où l'on tenta de le mettre en force en se servant des biens des Jésuites confisqués en 1800, l'Institution Royale mourut en naissant.

Si vous voulez savoir, Messieurs, comment il se fait que des Canadiens-français de l'Ouest peuvent venir en l'an de grâce 1926 dans la province de Québec nous attester qu'ils "tiennent" encore, et visiter les foyers de notre culture, qui "tient" aussi, je crois que vous devez vous reporter à cette date lointaine pour trouver la première réponse. Le jour où, 29 ans après la conquête, cet évêque prit attitude, et avec lui tout son clergé, nous avions décidé de ne pas mourir comme peuple distinct. Et voici la suite.

#### Origine du séminaire de Nicolet

Une dizaine d'années plus tard, le curé de Nicolet, messire Brassard, songeait, dans la paix de son presbytère. Il était ici depuis 1750, dix ans avant la conquête. Or on ne vit pas cinquante ans à la tête d'une paroisse rurale sans trouver le temps de réfléchir à bien des choses. Il se disait donc que la population du moyen Saint-Laurent se devait de donner des prêtres à l'Eglise et des défenseurs à la société civile. Les deux seuls séminaires de Québec et de Montréal étaient d'un accès bien coûteux à nos bonnes gens. Si l'on ouvrait ici une école latine, se disait-il, on susciterait des vocations et l'on pourrait abrégér les études dans l'un ou l'autre séminaire lointain. L'école latine s'ouvrit et le curé mourut. On était à l'aurore du dix-neuvième siècle. Mgr Plessis, coadjuteur de Québec, s'empara de l'idée du curé Brassard et la magnifia. L'on pouvait craindre, contre les biens des Sulpiciens, un coup de force aussi funeste que celui qui venait de dérober à l'Eglise ceux des Jésuites. A tout événement un séminaire situé en pleine campagne, presque sous les bois, éveillerait moins les susceptibilités anglaises. Il pourrait compléter l'oeuvre des deux séminaires, et, qui sait? suppléer, au besoin, celui de Montréal, dont l'existence restait menacée. Voilà comment l'école latine devint, en 1803, le séminaire de Nicolet.

#### Nicolet et l'évangélisation de l'Ouest

Si je raconte cette histoire de famille, c'est que le séminaire de Nicolet a pour les Canadiens de l'Ouest une paternité spirituelle qui fait que vous êtes ici chez vos grands-parents. Tout à l'heure, quand vous avez quitté la cathédrale, pour venir nous honorer de votre visite, vous avez pu apercevoir au passage, face au pont, un édifice de hauteur modeste. Là se tinrent, jusqu'en

1831, les classes du séminaire de Nicolet. L'on peut encore distinguer, à l'intérieur du premier étage, les murs épais de la construction primitive, plus que centenaire. Là s'inscrivit, en 1803, un premier élève. Grand, solide, déjà âgé de 16 ans, issu d'une famille de douze enfants, qui ne semble pas près de s'éteindre chez nous, il s'appelaït Joseph-Norbert Provencher.

Pendant que nous prenions, dans notre province de Québec, le moyen de ne pas sombrer dans le gouffre anglo-protestant, il se passait quelque chose d'émouvant sur vos bords lointains. Depuis 1751 la voix du missionnaire s'était tue dans les plaines de l'Ouest. Seuls fidèles à leur foi, les trappeurs venus d'ici au cours du dix-huitième siècle, et leurs descendeants, les métis, gardaient au sein d'une vie assez peu édifiante, une certaine pratique de la prière, et la pensée de Dieu ne les quittait pas quand ils s'endormaient dans la mort. Mais une civilisation purement mercantile continuait de pénétrer dans les plaines, n'y apportant pas toujours que des leçons de morale.

Des hommes intelligents, dont il convient de rappeler les noms, Miles MacDonald, catholique écossais, et Lord Selkirk, avaient compris l'impossibilité de bâtir une colonie sans l'assistance de Dieu. A la faveur de la rivalité féroce qui divisait les deux compagnies de la Baie d'Hudson et celle du Nord-Ouest, l'anarchie menaçait de ruiner tout l'établissement, à commencer par celui de la Rivière-Rouge. En 1816, le sang coula.

#### Des prêtres !

Il y a quelque chose de pathétique dans l'appel que fit un jour entendre un humble trappeur né à Maskinongé. Il s'appelaït Jean-Baptiste Lagimodière. Sa femme, Marie-Anne Gaboury, était la première blanche à vivre dans l'Ouest. En 1808, elle avait donné naissance au premier blanc baptisé dans ces régions. Or l'histoire nous a rapporté les prières que cette femme adressait au ciel pour la venue du missionnaire en son nouveau pays. Un jour que Lagimodière avait rendu à Lord Selkirk un service héroïque, le chef de la colonie lui demanda quelle faveur il désirait en retour.

Des prêtres, donnez-nous des prêtres, répondit l'humble Canadien.

Lord Selkirk, auprès de Mgr Plessis, se fit l'interprète de ce cri du cœur que le brave trappeur avait dû entendre tant de fois dans sa maison. N'y a-t-il pas dans ce détail d'histoire quelque chose de symbolique? N'est-ce pas ainsi que les nôtres ont compris les conditions de la vie partout où la Providence a conduit leurs groupements? Ils n'ont pas cru pouvoir cimenter les pierres de leur foyer sans l'influence surnaturelle du sacerdoce. Et cet état d'âme, commun, Dieu merci! à l'immense majorité de

nos Canadiens français, apporte une deuxième explication au phénomène de votre survivance et de la nôtre.

#### Premiers missionnaires venus de Nicolet

Je n'ai pas à entrer dans le récit de votre histoire, plus belle que la légende. Mais il faut bien vous donner quelques noms qui vous prouvent combien vous êtes ici dans une maison qui est aussi paternelle qu'à nous-mêmes. Les deux premiers missionnaires résidents à la Rivière-Rouge s'appellent Jean-Norbert Provencher et Sévère Dumoulin, tous deux anciens élèves de Nicolet. Qui de nous ne se rappelle les noms de MM. Mayrand et Belcourt? Les historiens, même protestants, de l'Ouest consacrent à ce dernier de longs éloges sans réserve. Ce n'est pas à vous non plus qu'il faut rappeler le nom de l'abbé Louis-François Richer-Laffèche. Quand Mgr Provencher sentit peser les années sur ses épaules, il pensa partager avec ce dernier son fardeau d'évêque missionnaire. La Providence en disposa autrement. Des infirmités précoces forcèrent l'abbé Laffèche à rentrer ici, où nous l'avons eu comme professeur et supérieur. Qui sait si nous n'avions pas davantage besoin de sa grande voix dans la province de Québec? Le temps était venu où de nouveaux dangers appelaient des chefs providentiellement doués. Nul ne conteste à Mgr Laffèche, évêque des Trois-Rivières, les hautes qualités d'un homme supérieur. Le peuple de notre province lui a rendu cet hommage au cours de l'année.

#### L'abbé Pierre Gravel

A partir de 1845, les Oblats sont à l'oeuvre chez vous, et si brillamment que la présence des missionnaires séculiers dans ces postes héroïques devient moins nécessaires. Toutefois, les Nicolétains n'ont jamais perdu de vue le chemin qui conduit chez vous. Un siècle après la fondation de la première église, celle de Saint-Boniface, vous avez connu l'énergie et le talent déployés par l'abbé Pierre Gravel et ses frères dans la fondation et le développement de Gravelbourg. Nous savons que cet entreprenant missionnaire-colonisateur, rivalisant avec un autre Nicolétain, le R. P. Blais, O. M. I., après avoir remué ciel et terre pour assurer dans la colonie de Gravelbourg la fondation d'un collège classique, nouvelle forteresse placée au coeur du nouveau pays, ne rêvait rien moins que l'érection d'une université française, destinée à vous servir de rempart contre les assauts de la civilisation matérialiste, plus américaine qu'anglaise, qui constitue peut-être votre plus grave danger.

Une telle pensée, dont nous avons reçu nous-mêmes la confiance, dépassait les forces humaines d'une génération. Mais, dans sa hardiesse, elle nous rappelait la sublime confiance en la divine Providence avec laquelle Mgr Hubert rejetait jadis les

avances de la culture protestante. Québec n'a attendu soixante ans, depuis la décision de cet évêque du dix-huitième siècle jusqu'à la fondation de l'Université Laval. Mais, du moins, pour maintenir le flambeau, nous avons nos collèges. Messieurs, vous avez désormais les vôtres. Quelque chose nous dit que le jour n'est pas loin où vos collègues se liguèrent, affiliés à une université française: l'Université française de l'Ouest canadien. Ce jour-là, le fondateur de votre collège de Saint-Boniface, Mgr Provencher, tressaillera d'une joie paternelle dans le paradis qu'il a si vigoureusement gagné, et nous, vos frères de Nicolet, avec tout le Canada français, nous applaudirons à la triomphante et définitive affirmation de votre survivance.



## LES MISSIONNAIRES DES ESQUIMAUX ET LE RADIO

(Du *Devoir*)

Ottawa, samedi, 13 novembre 1926.

Monsieur le Directeur,

Par l'intermédiaire de votre excellent journal, je voudrais faire part aux parents, bienfaiteurs et amis des missionnaires des Esquimaux, du moment de bonheur que tous Pères et Frères vont éprouver ce soir, en recevant par radio, des nouvelles de leur pays, de leur famille bien-aimée.

Le bateau leur a apporté des lettres au mois d'août, le courrier d'hiver ne leur parviendra en traîneau à chiens qu'au mois de mai 1927. Neuf mois sans nouvelles. Même quelques-uns ne pourront ni recevoir ni envoyer aucune lettre durant toute l'année: c'est le silence, la solitude, l'isolement complet dans les neiges et les glaces de l'extrême Nord.

Mais il y a le radio: il y a aussi une compagnie de radio qui a conçu le plan généreux d'irradier des messages pour ces isolés de l'Arctique. Cette compagnie a arrangé tout un programme pour l'hiver qui commence, tout est prévu et fixé d'ici au mois de mars; chacun des intéressés, explorateurs, commerçants, missionnaires a reçu une copie, et a été dûment averti. Ce soir a lieu la première émission. Résultat: aux quatre coins de l'immense Nord canadien, de l'Atlantique au Pacifique, sur les deux rives de la Baie d'Hudson, à la Terre de Baffin, au Mackenzie et au Yukon, partout ces gens isolés du monde seront aux écoutes, puis à 10 heures le poste KYW Chicago se fera entendre simultanément à tous ces assoiffés de nouvelles. Quel bonheur de s'entendre appeler, comme au téléphone, pourrait-on dire, d'écouter ces messages qui viennent du pays, de la famille, de tout

ce qu'on a de plus cher au monde! Nos missionnaires vont tous bénéficier ce soir de cette merveilleuse invention qu'est le radio, et de cette bienveillante attention de la compagnie Westinghouse.

La semaine prochaine, le 19, le poste KFKX Hastings répétera ces messages, puis encore KDKA Pittsburg, le lendemain 20, et encore WBZ Springfield les émettra le 27 du mois. Et il en sera de même pour tout l'hiver, et ces postes qui irradient pour nos missionnaires sont bien ceux que nous entendons le mieux et le plus régulièrement, de sorte qu'il est certain que nos chers isolés recevront ces messages. Ainsi chaque semaine, il y aura de doux instants pendant lesquels distance, isolement, solitude, tout disparaîtra pour faire place au bonheur de se sentir en contact direct avec les siens. Ce bonheur reste, il fait du bien, il reconforte, il donne au cœur la joie de la famille. Il me semble entendre ce soir chacun de nos missionnaires s'écrier heureux: Il y a de bonnes nouvelles de chez nous, de chez vous aussi, de chez tout le monde, merci.

Je m'associe à leur bonheur, je m'unis à eux pour apprécier hautement la bienveillance de la compagnie Westinghouse, et l'en remercier bien sincèrement.

A. TURQUETIL, O. M. I.

---

NOTE:—Le 2 décembre Mgr Turquetil a parlé lui-même, au poste CNRO à Ottawa, à ses missionnaires à Chesterfield et à ses Esquimaux. Il s'est exprimé en français, en anglais et en esquimau.



## L'OBEISSANCE AU PAPE

Dans un discours de rentrée de l'Institut catholique de Paris, Mgr Baudrillart rappelait récemment ces belles paroles de Pie X aux membres de l'Union apostolique en novembre 1912:

“Quand on aime le Pape, on ne discute pas sur ce qu'il ordonne ou exige, ni jusqu'où doit aller l'obéissance, ni en quelles choses on doit obéir; quand on aime le Pape, on ne dit pas qu'il n'a pas parlé assez clairement, comme s'il était obligé de redire à l'oreille de chacun la volonté qu'il a tant de fois clairement exprimée, non seulement de vive voix, mais par des lettres et autres documents publics; on ne met pas en doute ses ordres, sous le prétexte, familier à ceux qui ne veulent pas obéir, que ce n'est pas le Pape qui commande, mais son entourage; on ne limite pas le terrain sur lequel il peut et doit exercer son autorité; on ne préfère pas à l'autorité du Pape celles d'autres personnes, si doctes soient-elles, qui ne pensent pas comme le Pape; car ces personnes, si elles sont doctes, ne sont pas saintes.”

## DING! DANG! DONG!

—Par décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande, en date du 24 novembre 1926, S. G. Mgr Rouleau, O. P., archevêque de Québec, a été nommé Président du Conseil central de l'Union Missionnaire du Clergé au Canada. Sa Grandeur succède, en cette qualité, à Son Eminence le cardinal Bégin.

—Une première retraite fermée au presbytère de Saint-Pierre a eu lieu du 12 au 16 décembre et a réuni 14 retraitants. Une deuxième aura lieu du 12 au 16 janvier. Magnifique initiative. Ces retraites sont prêchées par le R. P. J.-B. Sauvé, S. J.

—Le 18 décembre S. G. Mgr l'Archevêque a ordonné prêtre dans la chapelle de l'archevêché le R. P. Cyrille Labrecque, O. C. R., du monastère de Saint-Norbert.

—Le 6 janvier marquait le cinquantenaire de la fondation de l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie. Le développement de cette communauté tient du prodige. Elle compte présentement 183 maisons et environ 4 500 membres. Des 183 maisons 53 sont en Europe et 130 en dehors de l'Europe, en Asie, en Afrique, en Océanie et en Amérique. Le Manitoba possède deux de ces maisons, l'une à Winnipeg et l'autre à Saint-Laurent.

—Il n'y a pas d'hommes, là où il n'y a pas de caractères; il n'y a pas de caractères, là où il n'y a pas de principes, de doctrines, d'affirmations; il n'y a pas de principes, de doctrines, d'affirmations, là où il n'y a pas de foi religieuse. Faites ce que vous voudrez, vous n'aurez des hommes que par Dieu.—Cardinal Pie.



### R. I. P.

—M. l'abbé Téléphore Allard, ancien curé, décédé à Chateauguay.

—M. l'abbé Onésime-J. Desrosiers, curé de Somersworth, N. H.

—R. P. J.-S. Garant, C. SS. R., décédé à Montréal.

—Rde Soeur Marie du Calvaire (Madeleine Comeau), conseillère provinciale des Petites Soeurs de la Sainte-Famille, décédée à Sherbrooke.

—Rde Soeur St-Alfred (Marguerite Hogan), des Soeurs Grises de Montréal, décédée à Fort Totten, N. D.

—Rde Soeur Prudentienne (Antoinette Vaillancourt), auxiliaire, des Soeurs Grises de Montréal, décédée à Saint-Boniface.

—Mme Alphonse Beaudry, née Georgina Thouin, décédée à Vassar, Man.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

C. E. Gaudet, Gérant

J. A. Leduc, Sec.-Trés.

## La Cremerie de Saint-Boniface

373, rue Horace - Saint-Boniface

Nous avons besoin d'une plus grande quantité de volailles, oeufs, etc., pour satisfaire notre nombreuse clientèle.

Notre devise:—

“ENTIERE SATISFACTION ET PROMPTE REMISE”

# Fourrures

EMMAGASINAGE  
REPARATIONS  
FAITES SUR COMMANDE

## ANTONIO LANTHIER

Fourreur expert

304, RUE MAIN

TELEPHONE 21 960

Etabli en 1906

Autrefois à Norwood

Nous achetons les fourrures brutes

# A. HUOT

:: TAILLEUR ::

Nous sommes heureux d'annoncer aux messieurs les membres du clergé, que nous avons un département spécial où ils trouveront toujours tout ce qu'il leur :: :: faudra à des prix très avantageux. :: ::

— Téléphone: 82 670 —

182 AVENUE PROVENCHER

SAINT-BONIFACE, MAN.

## J. - A. HEBERT

:: — :: AGENT :: — ::

PACIFIQUE CANADIEN - “SOO LINE”  
LIGNE FRANCAISE ET AUTRES

— Téléphone 27 647 —

Winnipeg, Man.

Saint-Boniface, Man.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

# Maison-Chapelle

**SAINT-BONIFACE, MAN.**

MAISON MERE ET NOVICIAT DES MISSIONNAIRES  
OBLATES DU SACRE-COEUR ET DE  
MARIE-IMMACULEE

*(fondée en 1904)*

## **JARDIN DE L'ENFANCE "LANGEVIN"**

Pour garçons de 5 à 12 ans.

L'Enseignement des deux langues est organisé de manière  
à préparer les élèves pour leur entrée au Collège.



Confection de soutanes, d'hosties et de cierges. Objets de  
piété: Chapelets, scapulaires, etc.



— RELIURE —

Liste des prix envoyée sur demande

## The Winnipeg Trustee Company of Canada

|                           |           |                  |
|---------------------------|-----------|------------------|
| W. H. Cross               | - - - - - | Président        |
| H. Chevrier               | - - - - - | Vice-Président   |
| M. J. A. M. de la Giclais | - - - - - | Directeur-Gérant |

Il est prouvé qu'au moins neuf sur dix des millionnaires qui meurent confient leurs affaires à une Compagnie de Trust et font leur testament en faveur de la dite Compagnie.

La raison est qu'ils veulent que leurs affaires soient administrées avec soin et aussi que leurs volontés soient respectées, ce qui souvent n'a pas lieu du tout quand ce sont les bénéficiaires qui sont en même temps exécuteurs.

## DEMANDEZ



Ma liste de prix des peaux crues fourrures, faites sur commande, réparées, nettoyées, etc., à des prix modérés. Satisfaction garantie.

Antonio Lanthier

Télé.: N1461 207, rue Horace

ST-BONIFACE

## Voyez Fowler pour mieux voir

Meilleures montures  
Examen soigné - Parfaites lentilles

## FOWLER OPTICAL CO., LIMITED

350 ave Portage Téléphone 86 411 Winnipeg

# Terres a vendre

**L**ES TERRES du Manitoba sont reconnues aujourd'hui parmi les plus fertiles de tout l'Ouest Canadien. Non seulement ces terres sont pratiquement inépuisables, mais le climat du Manitoba est tel que le manque total de récolte y est inconnu. Le Manitoba n'est pas soumis comme d'autres provinces de l'Ouest à ces périodes de sécheresse qui souvent rendent les efforts et le savoir-faire des cultivateurs absolument inutiles.

IL Y A aujourd'hui dans toutes les paroisses canadiennes-françaises du Manitoba un assez grand nombre de terres à vendre. Ces terres ont appartenu pour la plupart à des Anglais qui ont émigré dans les villes.

ON TROUVE généralement dans chacune de nos paroisses du Manitoba, église, couvent et écoles françaises. Le nouveau colon canadien-français ne se trouve donc pas en pays étranger lorsqu'il vient au Manitoba. Il rencontre au contraire de ses gens et il peut donner à ses enfants une éducation catholique et française.

LA LISTE suivante donnera une idée du choix des terres à vendre:

|                                      |                                     |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| St-Laurent, Man.                     | Aubigny, Man.                       |
| St-Georges de ChYteau-<br>guay, Man. | Bruxelles, Man.                     |
| St-Jean-Baptiste, Man.               | Fannystelle, Man.                   |
| St-Léon, Man.                        | Haywood, Man.                       |
| St-Lupicin, (Altamont),<br>Man.      | Isle des Chênes, Man.               |
| St-Malo, Man.                        | La Broquerie, Man.                  |
| St-Norbert, Man.                     | Lac du Bonnet, Man.                 |
| Somerset, Man.                       | La Salle, Man.                      |
| Starbuck, Man.                       | Letellier, Man.                     |
| Swan Lake, Man.                      | Lorette, Man.                       |
| Thibaultville, Man.                  | Mariapolis, Man.                    |
| Woodridge, Man.                      | Morris, Man.                        |
| Abbéville, Man.                      | N.-D. de Lourdes, Man.              |
| Camperville, Man.                    | St-Pierre, Man.                     |
| De Laval, (Fisher<br>Branch), Man.   | Otterburne, Man.                    |
| Dunrea, Man.                         | St-Adolphe, Man.                    |
| Elie, Man.                           | Ste-Agathe, Man.                    |
| Grande Clairière, Man.               | St-Alphonse, Man.                   |
| Inwood, Man.                         | <b>Ste-Anne des Chênes,</b><br>Man. |
| Laurier, Man.                        | St-Claude, Man.                     |
| Makinak, Man.                        | St-Joseph, Man.                     |
| McCreary, Man.                       | Ste-Geneviève, Man.                 |
| N.-D. de Toutes Aides,<br>Man.       | St-Charles, Man.                    |
| Ste-Amélie, Man.                     | Ste-Claire, Man.                    |
| Ste-Rose du Lac, Man.                | Ste-Elizabeth, Man.                 |
|                                      | St-Eustache, Man.                   |
|                                      | St-Francois-Xavier, Man             |
|                                      | Duck Mountain, Man.                 |

**ADRESSEZ-VOUS** pour renseignements aux curés des paroisses ci-haut mentionnées.